

Note interne de visite d'inspection

PACA	GS: VAUCLUSE	Subdivision de : 3	Date: 30 octobre 2007
Inspecteurs	: Michel JOURNOUD		
Exploitant	: CGES		
Site inspecté	: Usine de CAIRANNE	Code GIDIC	: 064.518
Activité	: embouteillage d'eau de source	A ou D	: A
Objet de la visite	: Visite prévue au programme régional	Priorité	: P3

Présentation du site inspecté**Description succincte des installations inspectées**

Sur l'ancien site, un bâtiment de 5700 m² abrite 4 lignes d'embouteillage d'eau les utilités (compresseur d'air, atelier et son magasin, compresseur pour la réfrigération local électrique et local de traitement des eaux) et les locaux administratifs.

L'atelier de mise en bouteilles utilise des préformes en polyéthylène téréphtalate (PET- l'usine n'utilise plus le PVC depuis 1986) qui sont fabriquées par une autre usine du groupe ((capacités de 0,5, 1,5, 2 et 5 l).

Ces préformes sont soufflées à chaud dans l'atelier de soufflage et sont ensuite convoyées par transporteur à air basse pression vers le local de soutirage clos et isolé.

Après remplissage, les bouteilles reçoivent une étiquette pré imprimée ainsi qu'une capsule à vis en plastique et elles sont marquées de la date limite d'utilisation.

Les bouteilles sont ensuite mises en cartons ou rassemblées en packs. Les packs et cartons sont palettisés et houssés.

Le second bâtiment de 4000 m² avec une hauteur sous ferme de 5 mètres permet le stockage des sodas (négoce) et de quelques matières premières (préformes et cartons). Il permet de stocker 4000 palettes.

L'usine se situe en bordure de la voie communale n°18 de Sérignan. C'est une voie sans issue qui dessert après l'usine CGES, la carrière Borel et deux habitations de domaine viticole.

L'environnement le plus proche de l'usine est le suivant :

Au Nord, un terrain en friche sur lequel est implanté le forage n°3, puis le terrain de football de CAIRANNE et l'usine Julien (fabrique des piquets métalliques et plastiques),

Au sud, la carrière de gravier BOREL,

à l'est la rivière d'Aygues,

à l'ouest le chemin communal n°18, champ et vignes.

L'habitation la plus proche du site est celle de la ferme de Béraude, située sur la butte au nord ouest de l'usine.

L'extension d'activité se situe à 200 mètres au Sud-Ouest du bâtiment de la première usine de l'autre côté de la voie communale n° 18 sur les 3 hectares de terrains nouvellement acquis par la CGES.

L'accès au nouveau site se fait au nord-est de celui-ci par la voie communale n° 18.

Le nouveau bâtiment a une surface de 4950 m² (emprise au sol de 45x110 pour une hauteur utile de 5,5 m et une hauteur au faitage de 7,5 m). Le niveau dalle de ce bâtiment est calé à la cote 109,50 NGF.

Les capacités de production des nouvelles installations sont les suivantes :

1 ligne pour les formats 1,5 l uniquement à raison de 40 000 bouteilles par heure,

1 ligne pour les formats de 5 litres (80 g) à raison de 3000 bouteilles par heures.

Contexte environnemental et socio-économique

La société CGES exploite plusieurs autres sites d'embouteillage d'eau de source notamment à Pont Saint Pierre (PIERVAL), à Orléans la Source (ST CYR), St Martin de Gourçon (SAINT MEDARD), Fismes (GRAND BOIS).

La société CGES fait partie de la société ALMA S.A qui regroupe les activités d'embouteillage des eaux minérales, des eaux de source et des boissons non alcoolisées du groupe CASTEL et du groupe ROXANE.

Certains sites pratiquent l'activité d'embouteillage d'eau de source comme ceux de CGES et d'autres pratiquent l'embouteillage d'eau minérale gazeuse et non gazeuse.

Toutes les usines du groupe Alma sont déclarées ou autorisées au titre des installations classées pour la Protection de l'Environnement.

Les eaux prélevées par la Compagnie Générale des Eaux de Source sont embouteillées dans des bouteilles en Polyéthylène Téréphtalate (PET).

La CGES dispose d'un capital de 987 769 euros. Le chiffre d'affaire et les investissements réalisés sur le site de Sainte Cécile sont mentionnés pour les années 2002, 2003 et 2004 dans le tableau ci-dessous :

	Chiffre d'affaire HT	Investissements HT
2002	28 914 253 €	1 670 862 €
2003	35 291 369 €	1 347 680 €
2004	38 089 824 €	859 845 €

Le site a fait l'objet le 22 mars d'une demande de permis de construire pour la mise en place d'un bungalow des expéditions de 78 m².

Évolutions prévisibles (augmentation/réduction d'activité - investissements prévus/envisagés - augmentation/réduction des effectifs,....)

Il n'y a pas d'évolution prévisible en dehors de l'achèvement total des travaux de réalisation de l'extension qui a fait l'objet de l'arrêté préfectoral complémentaire du 31 janvier 2007.

Résultats de la visite d'inspection

Description sommaire du déroulement de la visite (sujets évoqués - documents consultés - lieux visités - ...)

- Sujets évoqués

- ♦ respect des prescriptions de l'arrêté préfectoral du 31 janvier 2007

- Lieux visités

Nouveau bâtiment

- Les réseaux d'eau pluviales et usées,
- Les lignes d'embouteillage,
- Les moyens de prévention contre l'incendie
- Les bassins de rétention

- Autres remarques

Conclusions de l'Inspection (appréciation - suites données administratives (DRIRE, PREFET) et pénales]

Par lettre en date du 31 octobre 2007, l'inspection a transmis à l'exploitant les écarts et les remarques relevées lors de la visite.

L'exploitant a répondu le 19 novembre 2007 aux écarts et remarques visés ci-dessus.

Les délais et les actions correctives proposées sont acceptables par l'inspection.

Une lettre de conclusion de visite d'inspection a été adressée à l'exploitant. en date du 28 novembre 2007.

Personnes rencontrées [noms, fonctions, ...]

Monsieur DEGLORIE directeur du site.

Suivi des écarts des précédentes visites d'inspection

N° fiche	Commentaires (soldée?- évolution ?)
????	